

1975-2025 : UNE AVANCÉE MAJEURE POUR LES DROITS DES FEMMES

COMMUNIQUÉ

PARIS, LE 16 JANVIER 2025

La promulgation, le 17 janvier 1975, de la loi sur l'interruption volontaire de grossesse (IVG) constitue une conquête historique pour les droits des femmes. Pour de nombreuses femmes, cette date marque la fin d'un cauchemar qui se manifestait par des grossesses non désirées ou par la nécessité d'avoir recours à des avortements clandestins qui mettaient leur vie même en danger. Cette avancée est indissociable du nom de Simone Veil. Celle-ci fit à cette occasion preuve d'un grand courage, mais c'est d'abord la mobilisation intense de militantes féministes, de la jeunesse et d'une partie de la société française qui a permis cette victoire.

LDH
Fondée en 1898



En cinquante ans, les conditions d'applications de la loi Veil se sont assouplies mais, en France comme à l'étranger, le combat reste à mener pour enregistrer de nouveaux progrès ou pour éviter des retours en arrière que certaines forces réactionnaires veulent voir aboutir. En France, l'inscription dans la Constitution française de « la liberté d'avorter » et non pas du « droit d'avorter » montre combien ce sujet reste sensible. Par ailleurs, l'insuffisance des structures médicales garantissant l'accès à l'IVG dans le délai légal, les difficultés rencontrées par le Planning familial, le déficit d'information des jeunes filles et des jeunes garçons en matière de sexualité, la mauvaise utilisation de la clause de conscience, continuent d'être autant de facteurs qui font obstacle à une pleine reconnaissance de ce droit fondamental. A l'étranger, nombreux sont les pays où les femmes sont encore confrontées à des restrictions ou même à des interdictions qui leur rendent l'accès à l'IVG impossible. N'oublions pas les femmes aux Etats-Unis, confrontées à un recul patent de ce droit qui risque d'être encore davantage mis en cause avec le retour de Donald Trump au pouvoir.

En ce 17 janvier 2025, la LDH (Ligue des droits de l'Homme) réaffirme sa volonté de se tenir aux côtés de toutes celles et de tous ceux qui continuent d'œuvrer pour que les femmes, toutes les femmes, puissent disposer librement de leur corps partout dans le monde.